



JANVIER 2021

# Bren Infos

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



## MAIRIE

1, place de la Forge  
26260 Bren

Tel : 04.75.45.10.69

E-mail : mairiedebren@orange.fr

Web : <http://www.mairie-bren.fr>

### Mairie ouverte au public :

Lundi de 13h00 à 16h00

Mercredi de 13h30 à 18h30

Jeudi de 11h00 à 13h00

Monsieur le Maire et son Conseil ont le plaisir de vous  
convier à la salle polyvalente pour fêter la nouvelle année :

**Le Dimanche 24 Janvier 2021 à 11 h.**

*(Sous réserve de restrictions sanitaires)*

Le Conseil Municipal et les associations s'associent  
pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2021 !

Ce numéro a été réalisé par les membres de la Commission Communication. Graphisme du logo de Bren Ingrid Lefebvre - Saint Donat.  
Imprimerie Bonnet - Tournon. Un grand merci à tous les rédacteurs, aux associations qui nous ont transmis leurs informations.



Mot du Maire	Page 2
Commission Solidarité	Page 3
Commission Jeunesse et Education	Page 3
Commission Voirie - Urbanisme - Environnement	Page 4 - 5
Bibliothèque	Page 6
Zoom sur les associations	Page 6 - 9
Bren et sa population - Permis de construire	Page 10
Info Plus	Page 11 - 17
Budget communal 2019 - 2020	Page 18
Fondations de Bren	Page 19
La nouvelle équipe municipale	Page 20

### M O T D U M A I R E

Brennoises, Brennois,

Un peu avant le solstice du 21 décembre, je jardinais. Soudain un bruit de claquements d'ailes a attiré mon attention. Une compagnie de pigeons venait de se poser. Cela m'a rappelé le mois de mars, marqué par l'état d'urgence lié à la pandémie. Le confinement a donné un coup d'arrêt à l'activité humaine... Plus de bruits, plus de voitures, les oiseaux s'en sont donnés à cœur joie.

Malheureusement, la crise sanitaire du COVID-19 ne nous a pas laissé que ce souvenir. L'isolement, le repli sur soi, le télétravail accompagné de sa cohorte de nouveaux mots présentiel, distanciel, l'école à la maison, la crainte de l'autre avec le port du masque, les tests PCR etc... Combien de manifestations officielles ou familiales n'ont pas eu lieu... L'économie paralysée, la mise en place du télétravail s'est organisée tant bien que mal. Le chômage technique a été mis en place. Les personnels soignants dévoués ont continué à œuvrer dans les EHPAD, dans les hôpitaux où les soins prodigués avec les moyens dont ils disposaient ont épargné des vies. Je leur tire mon chapeau ainsi qu'aux agriculteurs qui ont œuvré pour nous nourrir et les autres activités essentielles. J'ai une pensée pour ceux qui sont partis emportés par ce virus.

Continuons à pratiquer la distanciation sociale, le port du masque, les gestes barrières... Bien sûr cela nous prive de nos libertés, mais sauver des vies c'est important. Enfin, le monde de la culture et le secteur de la restauration patientent encore pour pouvoir émerveiller nos esprits et réveiller nos papilles. Courage à tous...

L'année 2020 avait pourtant bien commencé...

Le 8 février, environ 30 Brennois se sont retrouvés pour déblayer les chemins suite à la tempête de novembre 2019 ; merci pour votre participation. Arche Agglo, avec les brigades vertes, a complété ce travail. Fin février, les chemins étaient de nouveaux praticables.

Puis, ce fut les élections municipales le 15 mars 2020, avec la présentation de la nouvelle équipe menée par votre maire ; plus de 85% des votes ont plébiscités cette liste. La mise en place du maire et des adjoints a été effectuée le 25 mai 2020 à la sortie du confinement. Il a fallu être patient...

Malgré ce retard, nous avons continué à œuvrer et permis la sortie de terre des vestiaires du foot avec une fin de chantier prévue en mars 2021.

Les WC publics ont été installés en face de la mairie.

Projets 2021 :

- > Lancement du réaménagement de la salle des fêtes.
- > Recherche de financement pour réhabiliter les logements communaux.
- > Préparation du plan communal de lutte contre l'incendie (DECI).
- > Réflexion sur l'agrandissement de la cantine de Bren.
- > Travail de concertation avec le monde agricole pour la réhabilitation de haies dans le secteur de la plaine en collaboration avec la chambre d'agriculture...

Déviation du village :

La déviation du village de Bren menée par le département prend du retard, la réunion publique de concertation n'a pas été faite en décembre comme convenu. Nous sommes dans l'attente d'une reprogrammation de la part du département, affaire à suivre...

En cette fin d'année, je remercie l'équipe municipale, le personnel communal, les bénévoles de la Bibliothèque, les associations de Bren, j'associe ceux et celles qui aident ceux qui sont dans le besoin.

Je vous souhaite une belle année 2021.

Bonne santé à vous toutes et tous ainsi qu'à vos proches.

Serge Debrie, Maire de BREN

**Le repas des Aînés :**

Dernier évènement festif organisé à Bren par la Commission Solidarité qui a eu lieu le 23 février 2020.

Steven, pour le Bren de Folie, était à la manœuvre pour permettre à nos convives de se régaler.

L'animation a été, quant à elle, assurée par les chanteurs de Bren d'Artistes sur le thème du Cabaret !

La date du prochain repas n'est pas encore fixée mais nous avons hâte de vous retrouver !



**Informations à destination des seniors et de leur famille : le bus LISA**

Cette année le bus LISA (Lieu d'information Senior Autonomie), nous a proposé deux dates de rendez-vous : le 21 octobre et le 16 décembre.

La permanence est toujours joignable au **06 67 46 98 87** du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

[www.archeagglo.fr/seniors-autonomie](http://www.archeagglo.fr/seniors-autonomie)



COMMISSION JEUNESSE ET EDUCATION



**Une rentrée dans les starting blocks !**

Après une année scolaire 2019-2020 hors du commun, l'école a repris pour tous les enfants en septembre. Les masques sont de rigueur pour tous, adultes et enfants.

A partir du protocole mis en place par le ministère de l'éducation, toute l'équipe pédagogique a travaillé pour organiser la reprise de tous les élèves dans les meilleures conditions sanitaires en ce contexte de pandémie (*gel hydroalcoolique à l'entrée de l'école, accueil dans les classes, lavage régulier des mains, pas de brassage entre les classes...*).

Cette année, nos 3 classes ont accueilli 65 écoliers repartis de la façon suivante :

- 23 élèves en CE2 dans la classe de Mme Alexandra HAMON (*directrice de l'école*)
- 22 élèves en CM1-CM2 dans la classe de Mme Sandra GUIBBERT
- 20 élèves en CM1-CM2 dans la classe de Mme Marie DEMONT

Différents projets vont être réalisés à l'école :

- travail autour de la pollution, du gaspillage, des déchets...
- responsabiliser les enfants : gestion de l'argent, conseil de classe, élection de délégués ...
- intervention musicale brésilienne (17 séances par classe)
- activité piscine pour les CE2 et CM2
- réalisation d'un film d'animation pour les CM1

**Evolution numérique de l'école :**

L'école fait partie d'une commune rurale. De ce fait, elle a pu bénéficier d'une aide de 50% de l'éducation nationale pour équiper l'école en numérique (*ordinateur, tablettes, casques, logiciel... pour un montant d'environ 5 000 €*). Le reste à charge est financé par le budget de la commune alloué à l'école.

**HORAIRES DE L'ECOLE DE BREN :**  
**LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI**  
 8h55-12h05 / 13h35-16h25

**VACANCES SCOLAIRES 2020-2021 :**

<b>TOUSSAINT</b>	du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2020
<b>NOËL</b>	du samedi 19 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021
<b>HIVER</b>	du samedi 6 février au lundi 22 février 2021
<b>PRINTEMPS</b>	du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2021
<b>ASCENSION</b>	Pont du mercredi 12 mai au lundi 17 mai 2021
<b>ÉTÉ</b>	A partir du mercredi 7 juillet 2021



# COMMISSION VOIRIE-URBANISME-ENVIRONNEMENT



## TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX

Dans le cadre des travaux d'entretien de la voirie communale, la municipalité a fait procéder cette année à la réfection de plusieurs chemins ruraux.



*Chemin des mulets :*  
Réalisation d'un monocouche



*Route des Pierrelles :*  
Réalisation d'un bicouche



*Impasse Badoie :*  
Réalisation d'un monocouche



*Route de Pothin :*  
réfection de la patte d'oie en enrobés

*Route de la Plaine :* réfection des abords en monocouche

Le tout pour un montant d'environ 30 000 euro TTC.

## TRAVAUX DE NETTOYAGE SUITE A LA NEIGE 2019

Une corvée de nettoyage a eu lieu le 7 février 2020 suite à l'épisode neigeux de novembre 2019. En effet de nombreux arbres ont été cassés.

La mairie a fait appel aux brennois qui sont venus donner un peu de leur temps pour permettre la remise en état des chemins pédestres.

Après l'effort, tous ont pu déguster un petit « casse croute » préparé par le Bren de Folie !



## ILLUMINATIONS 2020

Samedi 5 décembre, dès l'aube, l'équipe municipale s'est retrouvée pour mettre en place les traditionnelles illuminations de fin d'année, avec l'aide d'une entreprise locale bénévole pour monter les portiques à plus de 6 mètres de haut !

Une petite bouffée de joie dans ces temps de crise sanitaire.

Les automobilistes ont patienté sans montrer d'impatience ; merci à eux.



## FONTAINE SAINT LAURENT



La fontaine Saint-Laurent (*patron de la paroisse*) serait à l'origine du village.

Cette source intarissable permettait aux habitants de s'approvisionner en eau potable.

Selon la légende, elle aurait des vertus miraculeuses et bienfaitrices. Les villageois venaient autrefois en procession implorer Saint Laurent, guérisseur des maladies de la peau et des brûlures.

Afin de marquer la symbolique et permettre les regroupements, un bassin et une voûte surmontée d'une croix ont été aménagés au milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

En 2020, un nouvel aménagement à été créé pour permettre un accès sécurisé à la fontaine.





## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Malgré les difficultés sanitaires, notre bibliothèque a pu rester ouverte le plus possible, participant ainsi au lien social.

L'année 2020 a vu la mise en service de la boîte à livres située en face de la Mairie, qui semble très fréquentée. Cela a permis aux lecteurs de s'approvisionner pendant les périodes de fermeture de la bibliothèque pour cause de confinement.

Une expo sur le « Bien-être » a eu lieu en février 2020, avec des ateliers de réflexologie plantaire, naturopathie, détente sonore et vocale, yoga et gym douce.



Marie-Pierre DESCAMPS, responsable de la bibliothèque depuis 2001, a décidé de faire une pause dans sa participation à l'animation.

La permanence du samedi matin aura lieu une fois par mois, à une date qui sera communiquée à l'avance aux adhérents par mail.

En plus des permanences et ateliers, après chaque retour de vacances scolaires, la bibliothèque accueille tous les élèves de l'école de Bren; chacun repart avec le livre qu'il a choisi.

Et toujours, le troc de revues et la grai-nothèque à votre disposition !



### Bren de Lecture

Place de la Bascule

Jeudi 16h30 - 19h00

Un samedi par mois 10h30 - 12h00  
sauf vacances scolaires

5€ l'adhésion/an

brendelelecture@gmail.com

## ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS...

### UN BREN DE PATRIMOINE



#### En 2020 : Embellissement de la Fontaine Saint Laurent

La fontaine Saint-Laurent (patron de la paroisse) serait à l'origine du village. Cette source intarissable permettait aux habitants de s'approvisionner en eau potable. Selon la légende, elle aurait des vertus miraculeuses et bienfaitrices. Les villageois venaient autrefois en procession implorer Saint Laurent, guérisseur des maladies de peau et des brûlures. Afin de marquer la symbolique et permettre les regroupements, un bassin et une voûte surmontée d'une croix sont aménagés au milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

Quelques membres de l'association du patrimoine ont entrepris la mise en valeur de la fontaine, qui se trouve ensevelie dans de la terre, transportée par de multiples orages et inondations.

Dans un premier temps, l'entreprise Lagut a enlevé toute les alluvions.

Ensuite, un laborieux travail de construction des murs en molasse tout autour de la fontaine a été fait, murs volontairement plus hauts que le terrain naturel pour éviter de nouveaux enlèvements, puis la reprise complète de la voûte et des contreforts extérieurs.

Enfin, il y a eu la construction et mise en place d'une passerelle pour permettre l'accès au puits.

A cause du deuxième confinement, les travaux n'ont pas pu être achevés. Il reste à mettre un dallage devant la voûte, construire un petit canal à ciel ouvert pour faire cheminer l'eau jusqu'au fossé communal, mettre en place deux bancs en pierre et pour finir engazonner le parvis.



Avant



Après

## ASSOCIATION BRENOISE DES RETRAITES

L'association a été créée en 1980 par Monsieur BLACHE, avec comme secrétaire Madame DREVETON, pour les Brennois ayant cessé toute activité et pour que ces derniers puissent se retrouver pour des moments de loisirs et de partage.

Toute personne étant à la retraite, quelque soit son âge, sera la bienvenue au club.

Chaque adhérent paye une cotisation

dont une petite partie part à la fédération départementale, le reste aidant à payer les activités proposées tout au long de l'année.

Les activités sont variées entre repas gastronomiques ou pique nique, aide à l'organisation de la fête de l'abricot, repas des anniversaires, soirée au théâtre...

L'ABR est dynamique et accueille volontiers de nouveaux membres.

Président : Charles CHIVAL

Secrétaire : Marie Claude CHIVAL

Trésorière : Nicole DUMAIRE

Siège social : mairie de BREN

E-mail : mc.chival@wanadoo.fr

## E C H E L L E D O G O N



Comme en 2019, les activités de l'association au Mali sont en sommeil; en cause les attaques djihadistes qui ont dévasté les villages. De ce fait, les villageois se sont réfugiés dans les villes qui rencontrent d'énormes difficultés pour lutter contre la famine.

Les ONG intervenant coutumièrement sur la zone se sont retirées, seul le Fond Mondial de Lutte contre la Faim est en capacité d'être efficace face à l'ampleur du désastre.

En début d'année, nous avons fait appel à nos donateurs pour une action d'aide alimentaire. Les sommes envoyées - 9 500 € - ont permis l'achat et la distribution de 10 tonnes de céréales.

L'association a décidé, lors de son Assemblée Générale, d'orienter ses interventions vers une forme de coopération Sud Sud Triangulaire.

L'action Sud Sud est un processus par lequel les pays en développement cherchent à réaliser leurs objectifs de développement à travers l'échange de connaissances, de compétences et de ressources, la formulation de programmes communs ou la prise de mesures collectives.

Dans cette forme de coopération, les pays en développement s'apportent une aide mutuelle grâce à leurs connaissances, leur assistance technique et/ou leurs investissements.

C'est dans ce cadre que nous avons rencontré des partenaires à Toubacouta, village dans le Sine Saloum au Sénégal. Suite à cette rencontre, nous avons pu répondre à un appel à projet du Grand Lyon qui, en réaction à la pandémie de Covid-19, souhaite s'associer aux efforts des associations dans la lutte contre cette pandémie dans leurs territoires d'action. Notre projet d'installation de 120 lave-mains sur cette commune a été retenu, leur mise en service est en cours.

Nous vivons une période bien perturbée, la solidarité entre Humains de toutes nations est plus que jamais indispensable !

## B R E N D ' A R T I S T E S



Vue la situation sanitaire, l'association a pu quand même assurer un déjeuner sur l'herbe en lieu et place de la fête de l'abricot le 26 juillet.

Malheureusement, le spectacle de Noël prévu à Saint Donat sur l'Herbasse n'a pas eu lieu à l'occasion du marché de Noël.

Cette année, l'association a mis en place des cours de renforcement musculaire ainsi que des cours de danse pour les enfants et pour les adultes. Bien entendu, les cours de chant sont maintenus.

Pendant le confinement du mois de Novembre, les cours de renforcement musculaire ont été proposés en visioconférence.

Pour le programme des animations 2021... pour le moment rien ne peut être prévu.

Gardons espoir ! Nous nous retrouverons pour faire la fête ... pour l'instant on la fait dans nos têtes !





Le 2 septembre 2020, Bernard Boucher nous a quitté.

Bernard, discret comme les oiseaux qu'il aimait chasser ; les bécasses des bois par exemple.

Il était ancien administrateur de l'ACCA.

A toutes sa famille, l'ACCA présente ses sincères condoléances.



L'année fut compliquée avec l'apparition du coronavirus.

Pour la première fois depuis les années 80, nous n'avons pu organiser notre repas chevreuil fin novembre où tous les habitants de Bren sont conviés.

Le conseil d'administration de l'ACCA vous souhaite, pour 2021, SANTE, Joie, Bonheur.

## FOOTBALL CLUB DE BREN



### ÉVÈNEMENTS ANNÉE 2020

**Ortolail** : samedi 8 février 2020

*Description* : Repas co-organisé entre l'ACCA de Bren et le FC Bren. Au menu : saucisses de couenne et aux herbes accompagnées d'un écrasé de pommes de terre et huile de choux. Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'occasion de partager un bon moment entre 2 associations majeures du village.

**Soirée dansante** : prévue initialement le samedi 21 mars 2020 mais annulée.

**Tournoi Guy Rozier** : prévu initialement le samedi 6 juin 2020 mais annulé.

Malgré l'annulation des différentes manifestations due à la situation sanitaire, des joueurs du FC Bren ont répondu présents à l'appel de Guillaume Couix, maraicher et joueur du club. Ils sont allés l'aider à récolter des pommes de terre pendant une matinée. Une partie des fonds récoltés a été reversée au FC Bren afin de les remercier et de redynamiser la situation du club.

**Assemblée générale** : dimanche 23 juin 2020

*Description* : Bilan de la saison écoulée : bilans sportif et financier et questions diverses autour du club.

*Joueurs, femmes de joueurs, enfants et dirigeants partagent un repas durant la journée familiale qui suit l'assemblée générale pour finir la saison sur une bonne note.*

**Matinée diots-patates** : prévu initialement dimanche 19 novembre 2020 mais annulée

**Côté sportif**, nos deux équipes seniors ont réalisé une belle saison 2019-2020 avec une 2<sup>ème</sup> place à un point de la montée en championnat. Pour l'équipe réserve, il est impossible de connaître son classement final puisqu'il restait encore des matchs à disputer. Cette saison, même fortement perturbée, a vu une équipe de vétérans se créer. C'est une réussite puisqu'elle compte en fin d'année 2020 16 licenciés. L'initiative est donc relancée pour cette saison 2020-2021.

Steven Bernezet, l'un des arbitres du club, a réussi son diplôme d'arbitre en D3. Pour cette saison déjà commencée, le beau parcours de notre équipe première est à souligner puisque nos joueurs ont réussi à atteindre le quatrième tour de coupe de France.

### ÉVÈNEMENTS ANNÉE 2021

Pour cette année 2021, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, l'association et son président Anthony Chaix, a prévu différents temps forts, où elle espère vous voir, Brennois, présents.

Cela commencera dès le dimanche 17 janvier par une « matinée surprise » qui sera suivie en février par la soirée « Ortolail ».

Le 17 avril aura lieu le repas dansant dont le thème n'est pas encore défini.

Puis le 15 mai viendra le concours de pétanque.

Le 12 juin, le club accueillera différentes équipes pour le tournoi vétérans -seniors Guy Rozier.

Enfin, le dimanche 27 juin, l'assemblée générale de l'association aura lieu.

Les membres du club seront ravis cette année encore de vous accueillir pour supporters nos joueurs brennois et passer un moment sportif et convivial autour du stade.

## BREN LOISIRS

Voici les activités proposées par BREN LOISIRS pour la saison 2020-2021

**Les activités hebdomadaires :**

**YOGA :** les mardis à 9h30

**QI GONG :** les mercredis à 17h et 18h30

**GYM DOUCE** les jeudis à 9h15

**MARCHE NORDIQUE** les vendredis à 15h45

**BALADE FAMILIALE à thème** sur les chemins de Bren, un samedi matin par mois.

**SOPHROLOGIE :** les vendredis à 9h30

**Un stage CLOWN de théâtre est prévu pour les 6 et 7 mars 2021 :**

- Deux jours ouverts aux « nouveaux-nés » comme aux expérimentés de 16 à 88 ans.

- Deux jours pour se détendre, jouer, rire, se surprendre, découvrir que le ridicule ne tue pas...

- Grace à l'art du clown, avec Isobel

=> Les places étant limitées à 12, inscrivez-vous dès maintenant.



Vu la situation sanitaire actuelle, seules les activités régulières peuvent avoir lieu et il est difficile d'envisager l'organisation de festivités comme les années précédentes.

Nous vous tiendrons informer sur votre téléphone avec Panneau Pocket (application que vous pouvez télécharger sur internet).

**Pour tous renseignements, téléphoner au 06 61 20 83 69.**

Toute l'équipe de Bren Loisirs se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour vous tous, pour cette fin d'année et pour l'année 2021.

## LA MARELLE



La Marelle est l'association des parents d'élèves du RPI Bren - Marsaz - Chavannes. Animée par des parents bénévoles, elle a trois objectifs :

- permettre à nos enfants des moments de partage extrascolaires avec leurs camarades, maîtresses, parents...

- tisser des liens et permettre de nouvelles rencontres entre enfants, parents, grands-parents, maîtresses et habitants des trois villages

- et le dernier, mais pas des moindres, apporter son aide financière aux projets des écoles, et soutenir les enseignantes dans leurs projets éducatifs (ski, percussions...)

Traditionnellement, La Marelle organise plusieurs manifestations, réparties entre les trois villages :

- le Marché de Noël à Marsaz, où l'on peut, entre autres, acheter des créations des enfants

- la traditionnelle vente de galettes des Rois aux habitants des trois villages pour l'Epiphanie

- le Carnaval à Chavannes, où l'on défoule déguisé, avec le Carmentran

- la vente de fleurs dans les écoles pour la Fête des Mères

- et, enfin, la fête des écoles à Bren, avec le spectacle de fin d'année préparé par les élèves.

À cause de la Covid-19, moult incertitudes entourent cette année scolaire qui vient de débuter, mais La Marelle va essayer de tenir les manifestations possibles.

Nous accordons une grande importance au partage intergénérationnel. Alors, même si vous n'avez plus d'enfants depuis longtemps dans le RPI, même si cela fait longtemps que vous n'êtes plus un élève du RPI, vous êtes tous les bienvenus sur toutes ces manifestations (pour aider ou pour participer). Elles sont des occasions de partager des moments de convivialité et d'accompagner nos enfants dans leur vie au sein de communes rurales où il fait bon vivre.

La Marelle vous souhaite à tous une très bonne année 2020/2021.

Vous pouvez retrouver la Marelle sur : Facebook : La Marelle 26260

ou nous contacter par mail

lamarelle26260@gmail.com

ou encore discuter de voix avec les parents bénévoles présents dans chaque école !



**Bureau élu pour 2020/2021 :**

**Présidente :** Sylvaine Lardeux (Marsaz)

**Vice-Présidente :** Delphine Thiebaut (Bren)

**Vice-Présidente :** Anne-Laure Terraes (Chavannes)

**Trésorière :** Géraldine Peyrot (Bren)

**Vice-trésorier :** Renaud Smaguine (Bren)

**Secrétaire :** Mélanie Bonin (Chavannes)

**Vice-secrétaire :** Dulce Dias (Marsaz)

## BREN ET SA POPULATION



## Naissances :

FIGUET Cassie le 6 avril

MOIROUD Charlotte le 16 juin

DOMENICHINI Matys le 18 juin

FIGUET Timao le 23 juillet

Et 4 autres naissances mais les parents ne souhaitent pas de parution dans la presse



## Décès :

Patricia SIMONET née PEROLLIER le 14 janvier

Yvonne REYNAUD née MONIER le 26 avril

Gérard BOUCARUT le 29 mai

Henri BONNET le 5 juin

Thérèse MOULIN née DESRIEUX le 12 juillet

Alain DARNAT le 15 juillet

Bernard BOUCHER le 2 septembre

Claudette MEILLE née FOUREL le 13 octobre

Claude MONTEIL le 9 novembre

Cyril GRENIER le 25 novembre



## Mariages :

Chloé DEBRIE et Florian DIDIER le 8 août



La crise sanitaire a permis de faire valider, par le biais du tribunal de Valence, la salle des fêtes comme salle de mariage pour tous.

Ainsi les grandes célébrations peuvent se faire au large, avec toute leur famille...

PERMIS DE CONSTRUIRE ET  
DECLARATION DE TRAVAUX

Sud immo constructeur	Création de 35 lots maximum	DUFOUR Jean	Surélévation d'un bâtiment agricole
GRENIER Cyril	Création de 2 logements sur bâtiment existant	DUFOUR Yves	Régularisation d'un abri de voiture
France ECO LOGIS	Installation d'un système photovoltaïque	SOM Patricia et BARDEL Quentin	Construction d'une maison d'habitation
LELEUX Maxence et PAIKERT Camille	Construction d'un garage	SOUILHOL Alisson et COSTA Frédéric	Construction d'une maison d'habitation
HDC Lamotte	Réduction en superficie	GONTERO Sonia et Jean-Philippe	Construction d'une maison d'habitation
Le Mas de Clem	Aménagement partiel de l'existant pour la création d'un local EPR	DEXTRAIT Virginie	Construction d'une maison d'habitation
MARTINS Nathalie	Construction d'une piscine hors sol en bois	DANDRE Marina et Thomas	Construction d'une maison d'habitation
GELUS Yves	Division de parcelle en vue de construire	POCHON Laura et GUERDNER Eddy	Construction d'une maison d'habitation
IZIER Florent	Construction d'un bâtiment de conditionnement et de stockage	FAUCHER Béatrice et ANDRE Grégory	Construction d'une maison d'habitation
GREEN PLANET JS SERVICE	Installation d'un système photovoltaïque	BANC Céline et STARON Adrien	Construction d'une maison d'habitation

## INFOS PLUS

### DU CHANGEMENT EN MAIRIE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Valérie Didier est la nouvelle secrétaire de mairie de Bren. Elle a remplacé Gaëlle Cimino.

Valérie travaille aussi à la mairie de Ratières.



Valérie a rejoint Sandra Ruchon qui travaille à la mairie de Bren depuis novembre 2018.

Sandra s'occupe de l'urbanisme, de la location des salles et des relations avec les associations.



Elles vous accueillent :

Le lundi de 13h à 16h

Le mercredi de 13h30 à 18h30

Le jeudi de 11h à 13h.

### PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Depuis le 5 octobre, le restaurant Le Bren de Folie propose un service de portage de repas à domicile.

Ce service est ouvert à TOUS.

Certaines aides sont attribuées en fonction de votre situation ou de votre âge.

Le repas est au prix de 10 € et comprend une entrée, un plat principal, un laitage et un dessert. Steven et Frédérique peuvent adapter votre repas à votre régime (pauvre en sucre, en sel, haché fin ...).

Mais, dans tous les cas, vous pourrez vous régaler avec les bons petits plats préparés par nos restaurateurs !

Pour plus de renseignements et pour réservation, vous pouvez appeler le : 06 42 14 63 34.





**COVID-19**

Perte d'emploi, baisse de revenus, conflits familiaux, problèmes de loyers, isolement social...

**LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE**

**APPELEZ LE**

**04 75 79 70 33**

du lundi au vendredi de 13h00 à 17h30

Une démarche commune du Département et des services de l'Etat.

**COVID-19**

**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS) 0 800 130 000 (appel gratuit)

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ  
Liberté Égalité Fraternité

COVID-19

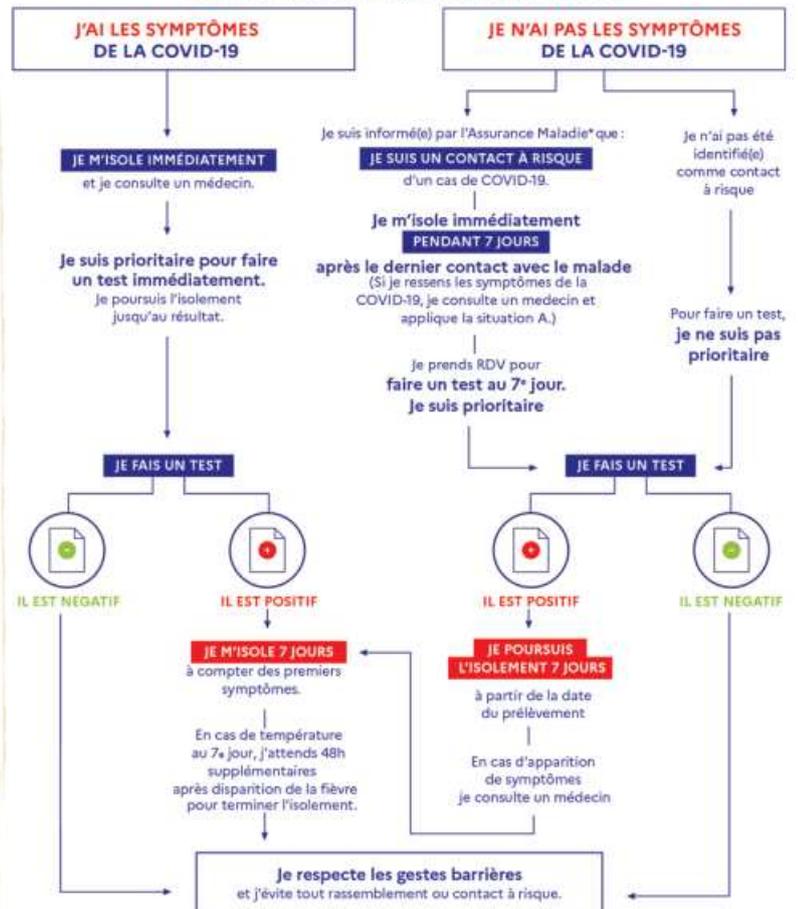
**Tousse et éternue dans ton coude**

**Danse le Dab!**

*l'art de la vie*

**ISOLEMENT, TEST : QUE FAIRE ?**

Je suis contagieux(se) lorsque j'ai des symptômes, mais je peux aussi l'être sans symptômes. **L'isolement est le meilleur moyen de protéger les autres.**



\*Si je suis informé(e) par un proche qui a la Covid et j'ai eu un contact risqué avec lui (contact rapproché sans masque par exemple), je limite mes contacts en attendant l'avis de l'Assurance Maladie.

# esad

Equipe Spécialisée Alzheimer  
et maladies apparentées  
à Domicile  
- DRÔME NORD -



Filière Gériatologique Nord Drôme

ADMR DE LA DROME



*Un de vos proches ou vous-même  
souffrez de troubles de la mémoire ?  
Vous avez des difficultés au quotidien en  
rapport avec la perte de mémoire ?*

Si votre atteinte est **légère à modérée** (MMS entre 15 et 30), l'Equipe Spécialisée Alzheimer et maladies apparentées à Domicile vous propose un soin d'accompagnement non médicamenteux pendant une durée de 3 mois à votre domicile afin de favoriser votre bien-être et celui de votre entourage.

### MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Un **diagnostic** doit être posé par un spécialiste de la mémoire (gériatre, neurologue, consultation mémoire, ...).

Une prescription de votre médecin traitant ou spécialiste est indispensable pour que l'équipe puisse intervenir « **12 à 15 séances de réhabilitation pour troubles cognitifs type maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées** ».

Les séances sont intégralement prises en charge par les caisses d'Assurance Maladie.

La prescription est renouvelable tous les ans.

### EN QUOI CELA CONSISTE ?

En fonction de votre situation et de votre évaluation, il s'agit de :

- Valoriser et maintenir vos capacités cognitives, sensorielles et motrices,
- Mettre en place des solutions pour compenser les manques ou les difficultés dans les actes de la vie quotidienne,
- Vous aider à trouver des repères dans le temps et l'espace,
- Stimuler la mémoire,
- Proposer l'adaptation de votre lieu de vie et donner des conseils de matériel pouvant faciliter les gestes du quotidien,
- Préserver votre sécurité et réduire le risque de chute,
- Sensibiliser, soutenir et accompagner les aidants pour améliorer la relation,
- Prévenir les troubles du comportement.

Dans l'objectif du maintien à votre domicile dans les meilleures conditions.

### L'ÉQUIPE DE L'ESAD

Elle est pluridisciplinaire et spécialement formée à la maladie d'Alzheimer et en éducation thérapeutique :

- Un(e) ergothérapeute et/ou un(e) psychomotricien(ne)
- Un(e) coordinateur(-trice) des soins
- Des Assistant(e)s de Soins en Gériatologie (ASG)

Notre équipe travaille en étroite collaboration avec les acteurs locaux de santé, les associations et relais.

### LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Pour faciliter votre prise en charge, les étapes suivantes sont à respecter :

- 1 Maladie **diagnostiquée** par un médecin spécialisé, annoncée au patient et aux proches
- 2 Prescription médicale **obligatoire**
- 3 Attestation d'assurance maladie de moins d'un an
- 4 Contacter la secrétaire de l'ESAD au **07.72.01.06.85**
- 5 Première visite de l'ergothérapeute / psychomotricien et l'ASG à domicile : entretien patient / aidants, bilans de capacités et évaluation du domicile
- 6 Proposition d'un **Plan Individualisé de Soins d'Accompagnement et de Réhabilitation**
- 7 Réalisation avec l'ASG de **10 à 13 séances d'1h à domicile** suivant vos besoins et réparties sur 3 mois
- 8 Évaluation **finale** par l'ergothérapeute à domicile, transmise aux médecins
- 9 Relais aux **aidants familiaux** ou professionnels



22/06/2020

### LE TERRITOIRE D'INTERVENTION de l'ESAD ADMR Drôme Nord par canton



Pour les autres communes des cantons de Romans sur Isère et Bourg-de-Péage, veuillez contacter nos collègues de l'ESAD de l'Hôpital de Saint Marcelin

au 07-76-38-86-34 ou

par mail : [ssiad-esad@chstmarcellin.eu](mailto:ssiad-esad@chstmarcellin.eu)



L'Equipe Spécialisée Alzheimer  
intervient à votre **Domicile**  
du **lundi au vendredi**  
de **8h30 à 17h30**

Pour en savoir plus, contactez nous  
Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

SSIAD ADMR Romans Couronne  
L'Escale Blanche bâtiment B  
73 avenue du Maquis  
26100 ROMANS SUR ISERE

Tél : **07.72.01.06.85**

Mail : [esadromenord@admr26.fr](mailto:esadromenord@admr26.fr)

et suivez nous sur

Facebook : Esad Drôme Nord Admr



## ADN en quelques mots...

## Le service public du numérique en Ardèche et en Drôme



C'est un **syndicat mixte** créé en 2007 par le Département de l'Ardèche, le Département de la Drôme et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Depuis 2014, les 27 intercommunalités du territoire ont rejoint ADN.

Ce syndicat est **administré par 39 élus** représentant les 30 collectivités membres.

La mission d'ADN : **garantir l'égalité d'accès des Ardéchois et Drômois aux services numériques** et éviter toute fracture numérique.

Le périmètre d'ADN : **636 communes de l'Ardèche et de la Drôme** (les opérateurs privés interviennent dans 64 communes seulement !)

## Une nouvelle ambition : La Fibre pour tous d'ici à 2025 !

- Une **ambition FTTH** pour des territoires parfois très ruraux avec une **priorité** aux territoires qui n'ont pas ou peu de débit
- Un grand projet de **solidarité territoriale** basé sur la péréquation autour d'un coût péréqué de 1 500 € par ligne
- 97% des foyers et entreprises desservis d'ici 2025 : 310 000 « lignes » à construire pour **480 M € de budget**
- C'est le **plus grand chantier** d'infrastructures sur nos territoires depuis l'arrivée du téléphone !
- Le plus important projet de réseau d'initiative publique soutenu par l'Etat avec **146 800 000 €**.
- **16 000 km de fibre à déployer d'ici 2025 sur 636 communes => La distance entre la France et l'Australie !**

Point d'avancement des Poches de Réalisation par l'entreprise Axians sur les communes de **Bren** / Chavannes / Marsaz / Mercuroi-Veaunes\* / Saint-Donat\* :

- études d'optimalité en cours
- objectif de démarrage des travaux au mieux mi-2021
- Objectif de mise en service commerciale début 2022

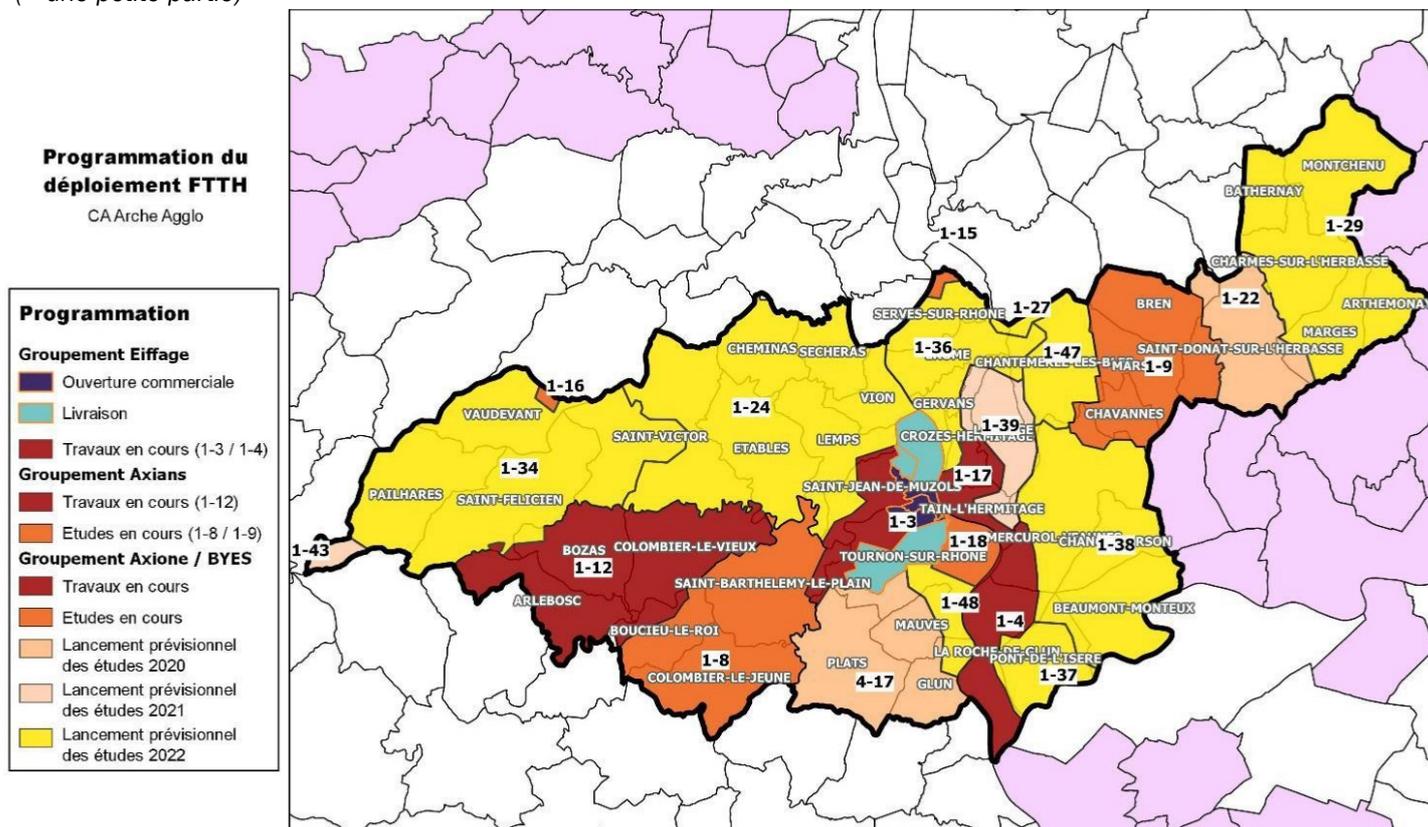
Pour connaître l'avancement du déploiement :

[www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite](http://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite)

Facebook : ardechedromenumerique.fr

Twitter : @adn0726

(\* une petite partie)



## Le service public d'eau potable, une histoire longue de 73 ans

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure est composé de 21 communes, soit 22 400 habitants : Anneyron, Albon, Andancette, Beausemblant, **Bren**, Châteauneuf-de-Galaure, Claveyson, Fay-le-Clos, La Motte-de-Galaure, Laveyron, Lens-Lestang, Manthes, Moras, Mureils, Ratières, St-Avit, St-Barthélémy-de-Vals, St-Donat, St-Martin-d'Août, St-Sorlin-en-Valloire et St-Uze.

La commune de BREN a adhéré au syndicat en 1951 ; les élus représentant Bren au syndicat sont : Elina REYNAUD et Gérard ESCOFFIER.

Le syndicat assure le service public de l'eau et il a pour missions : la production, la protection des points de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution de l'eau.

Le syndicat est propriétaire de toutes les installations nécessaires au service de l'eau.

Le syndicat a confié la gestion du service d'eau par délégation à Véolia Eau qui assure le lien avec les abonnés, garantit la continuité de service et le respect des normes de qualité de l'eau distribuée (24h/24 au **09.69.32.34.58**).

Le syndicat décide des investissements, fixe le prix de l'eau et s'assure de la bonne application du contrat de délégation.

### L'eau potable du Syndicat de Valloire Galaure

**La production** : le syndicat est alimenté par 5 ressources d'une capacité de 12 700 m<sup>3</sup>/jour : le puits et le forage de l'Île (à Manthes), le forage des Près Nouveaux (à Albon), le puits des Serves (à St-Uze), le forage de la Gazatte (à Claveyson) et le forage de la Vermeille (à St-Martin d'Août).

**Le traitement de l'eau** : l'eau pompée est désinfectée afin de garantir la sécurité sanitaire au cours de son acheminement. L'eau pompée au forage des Près Nouveaux fait l'objet d'un traitement complémentaire par filtres à charbon actif retenant les pesticides.

**Le stockage** : le syndicat dispose de 20 réservoirs d'une capacité globale de stockage de 9 000 m<sup>3</sup>.

**La distribution de l'eau** : la longueur totale du réseau est de 650 km, permettant la distribution de 3 500 m<sup>3</sup>/jour et la vente en gros à 5 autres collectivités (Châteauneuf de Galaure, Lentiol, St-Rambert d'Albon, SIE de la Veauve, SIE du Dolon Varèze). Sur ce réseau sont installés des vannes, des réducteurs de pression, appareils divers et des bouches incendies.

**La qualité de l'eau** : l'eau du robinet peut être consommée en toute sécurité. Elle est extrêmement contrôlée : micro-organismes, plomb, nitrates mais aussi fluor, acidité, dureté, pesticides, etc...

Analyses consultables sur le site [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**Un effort collectif de protection de la ressource** : pour limiter le prélèvement, le syndicat travaille à améliorer le rendement du réseau. Le suivi du réseau par îlotage rend la recherche de fuites plus efficace. Depuis 2010, pour limiter les pollutions diffuses, le syndicat travaille en collaboration avec tous les acteurs (agricole et non agricole) à l'élaboration d'un plan d'actions sur les captages et zone de sauvegarde.

**Le prix de l'eau (sans l'assainissement) du syndicat Valloire Galaure** : 2,27 €/m<sup>3</sup> (année 2019), soit 0,00227 €/litre. Le prix d'une bouteille d'eau minérale est d'environ 0,35 €/litre.

**2,27 €/m<sup>3</sup> = 0,37 €** pour l'agence de l'eau, **0,90 €** pour le syndicat et **1,00 €** pour le délégataire.

### ZOOM sur la commune de BREN:

BREN est desservi par le captage de la Vermeille (Saint Martin D'Août) : forage profond de 153 m dans la molasse, réalisé en 1988.

Le syndicat compte pour la commune 306 abonnés au 31 décembre 2019 ayant consommés 32 300 m<sup>3</sup> en 2019 soit annuellement près de 105 m<sup>3</sup> par abonné ou 287 L/jour.

Sur la commune, nous avons :

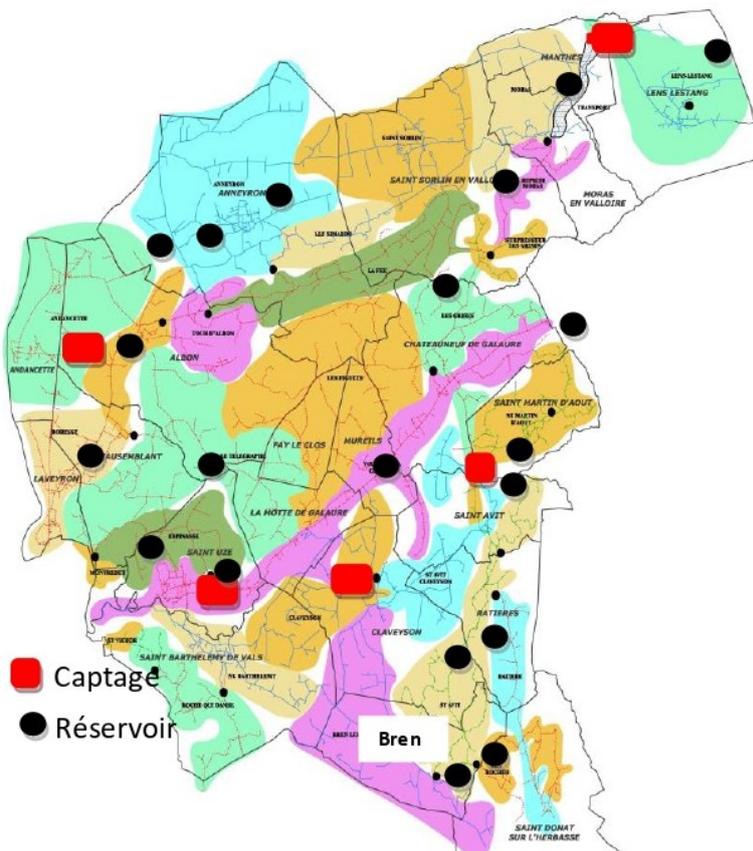
- 28 km de tuyauterie : 14 km en fonte, 13 km en PVC, 0,800 km en centrifuge et 0,325 km en PEHD.

- 2 réservoirs :

- Bren village (au niveau de l'église) construit en 1960 d'une capacité de 200 m<sup>3</sup> qui dessert 237 abonnés de Bren. Il alimente également des abonnés de Claveyson, Saint Barthélémy de Vals et Saint Donat.

- Le réservoir des Roches (au niveau de la croix bleue) construit en 1994 a une capacité de 300 m<sup>3</sup> et dessert un abonné de Bren et le haut de Saint Donat.

Les autres abonnés de Bren sont alimentés par le réservoir de Saint Avit.





## APPLICATION PANNEAU POCKET



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre commune, s'est équipée de l'application

PanneauPocket.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



## SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

**Pas besoin de créer un compte !**

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

**BONNE UTILISATION !**

## ENQUÊTE SUR LE CHAUFFAGE AU BOIS

Dans le cadre de son Plan Climat, ARCHE Agglo propose une enquête aux habitants du territoire sur le chauffage au bois.

**Objectif :**

Mieux comprendre les habitudes d'utilisation du chauffage au bois afin de limiter l'impact de la qualité de l'air sur le territoire.

Les résultats de cette enquête (totalement anonyme) nous permettront de construire un **dispositif d'aides financières et d'actions concrètes** en vue de réduire la pollution et d'améliorer la qualité de l'air.

Je participe à l'enquête en ligne :

- Début de l'enquête : le 15 janvier 2021
- Durée : entre 10 et 15 minutes

Enquête du 15 janvier au 15 mars 2021

Chauffage au bois :  
**vos besoins,  
contraintes et  
attentes ?**

Dans le cadre du volet Environnement de son Plan Climat, ARCHE Agglo engage une grande enquête pour construire un dispositif d'aides financières et de formations à horizon fin 2021 à l'attention des habitants du territoire.



D'ARCHE EN BÉNÉFICIAIRE  
**ARCHE**  
Agglo

Participez sur  
[www.archeagglo.fr/chauffage-bois](http://www.archeagglo.fr/chauffage-bois)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - LE 19 MAI 2020

**Au vert pour ce week-end, l'appli Rando Ardèche Hermitage pour randonner en toute sécurité**

### Application Rando Ardèche Hermitage

L'application mobile Rando Ardèche Hermitage développée par ARCHE Agglo et Ardèche Hermitage Tourisme permet d'avoir accès aux sentiers de randonnée du territoire : 63 itinéraires à pied, 15 itinéraires cyclo, 13 itinéraires VTT et des circuits pour vélos électriques.

Cet outil permet de préparer vos randonnées, voire de signaler des problèmes rencontrés sur les itinéraires proposés.

[www.rando-ardeche-hermitage.fr](http://www.rando-ardeche-hermitage.fr)



### Des circuits conseillés

Malgré le déconfinement, la prudence reste de mise ainsi que les règles de distanciation sociale. Certains sites risquant d'être vite saturés par leur popularité, voici trois idées de balade où il est possible de profiter de la nature sans risque de croiser trop de randonneurs :

- Le Bois de Malaunier à Bozas : <https://rando-ardeche-hermitage.fr/pedestre/le-bois-de-malaunier/>
- Par les croix bleu et rouge à Bren : <https://rando-ardeche-hermitage.fr/pedestre/par-les-croix-bleue-et-rouge/>
- Les collines de Chanos Curson : <https://rando-ardeche-hermitage.fr/pedestre/collines-de-chanos-curson/>

### Les préconisations de la Fédération

La Fédération française de randonnée a édité des préconisations à l'attention des randonneurs encadrés ou non.

D'une manière générale, les activités de randonnée peuvent reprendre :

- limité à 10 personnes maximum;
- dans le respect d'une distanciation physique : 2 m pour les balades (4 km/h), 5 m pour la marche sportive (5 km/h).

[www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

### Entretien des sentiers

Comme chaque année, les Brigades Vertes de Tremplin Insertion assurent l'entretien des 700 km de chemins de randonnée.

Suite à l'épisode neigeux des 14 et 15 novembre derniers, il reste des arbres fragilisés.

ARCHE Agglo appelle à la prudence les randonneurs sur le territoire durant ce week-end de l'Ascension : faire attention aux passages délicats, aux branches menaçantes et éviter les balades en forêts les jours de vent.

Il est possible de signaler les passages difficiles à l'adresse suivante :

[sentiers@archeagglo.fr](mailto:sentiers@archeagglo.fr)



## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019 : 527 378 €



Taxes foncières et habitation :

**37,06 €**

Résultat reporté 2018 :

**+ 32,79 €**

Dotations communautaires :

**+ 4,17 €**

Dotations d'état :

**+ 17,15 €**

Revenus : immeubles, pylônes...

**+ 8,83 €**

= 100 € de recettes

Avec 100 € de recettes :

On prévoit les dépenses suivantes :

Structure : personnel, indemnités .....	<b>25,00 €</b>
Fonctionnement général .....	<b>17,40 €</b>
Services (télécoms, assurances, frais d'avocats...) ...	<b>3,40 €</b>
Entretien des bâtiments .....	<b>0,50 €</b>
Entretien des voies et réseaux .....	<b>2,30 €</b>
Entretien du matériel .....	<b>0,70 €</b>
Ecole : fournitures scolaires... ..	<b>1,00 €</b>
Investissements : financement, dotations... ..	<b>41,50 €</b>
Subvention : commission solidarité, SDED, SDIS .....	<b>7,60 €</b>
Intérêts des emprunts .....	<b>0,60 €</b>

## BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020 : 599 974 €

Voiries : **30 000 €**



Aménagements et bâtiments

(vestiaires , WC public) :

**432 190 €**



Documents d'urbanisme :

**5 784 €**



Mobilier et matériel :

**1 435 €**



Opérations (emprunts,  
ligne de crédit) :

**130 565 €**



Pouvez-vous nous parler des origines du village de Bren.



Monsieur  
C. SKONDI



Lorsque j'étais enfant, j'ai souvent entendu cette histoire : c'était il y a très longtemps, à l'époque des gaulois, la troupe de Brennus était en route pour aller à Rome. C'était un grand déplacement, il n'y avait pas que les soldats mais également toute l'intendance, et il fallait s'arrêter souvent pour laisser les enfants se reposer, refaire les provisions de nourriture.

Quand ils arrivèrent près d'une source, ils firent une halte. Pendant les quelques jours que dura l'étape, le forgeron qui s'appelait Cétautomatix (pardon je m'égare, ce n'est pas la même histoire), le forgeron donc se mit au travail. Il y avait beaucoup à faire : ferrer les chevaux,

entretenir les armes et le matériel. Pendant qu'il travaillait, un de ses enfants s'approcha trop près de la forge et se brûla le bras. Immédiatement, il lui lava la plaie avec l'eau de la source et s'aperçut que celle-ci avait un pouvoir de guérison des brûlures. Quand le jour de repartir arriva, le forgeron, sa famille et une petite partie de la troupe restèrent sur place et fondèrent le village de Bren.

Il fut appelé ainsi en mémoire de Brennus qui avait promis de revenir voir ses compagnons pour leur donner une part du butin en revenant de Rome. Le trésor de Brennus est-il à Bren ? Ça, c'est une autre histoire !

Madame  
I. STOIRE



Qui était ce Brennus ?



Je dois rectifier un détail : si Brennus a fondé Bren en allant à Rome, il ne s'appelait pas encore Brennus qui est son nom latin. Il était le Brenn ou Brennos (chef de guerre en gaulois). Il a vécu au 4<sup>ème</sup> siècle avant J.C. et faisait partie de la tribu des Sénon qui occupait ce qui correspond aujourd'hui aux départements de la Seine et Marne, du Loiret et de l'Yonne.

Sous son commandement, les Sénon sont partis en Italie et s'installèrent sur la côte Est, dans ce qui est pour nous la Romagne et les Marches, après en avoir chassé les Ombriens (c'est là qu'il devient BRENNUS).

En 386 avant J.C., il envahit la ville de Rome et réclame une rançon. Au cours du paiement les Romains s'aperçoivent que les poids utilisés par les

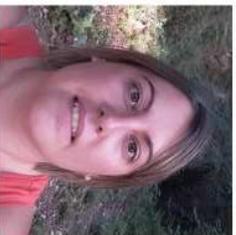
Gaulois sont « truqués », ils se plaignent. Alors Brennus jette son épée dans la balance en prononçant la phrase célèbre « Væ victis » (« malheur aux vaincus »).

Il est à noter que ce fut la seule invasion de Rome en huit siècles de domination romaine sur l'Europe. Après différentes péripéties, les historiens ne sont pas tous d'accord, et l'histoire de Brennus a été écrite bien après sa mort. Il se replie vers le nord de l'Italie où il meurt.

Je ne voudrais pas vous décevoir mais il y a vraiment très peu de chance que son trésor soit à Bren puisqu'il n'est pas revenu dans la région après le paiement de la rançon, mais les templiers...



Renaud Durand



Lucie Damerchun



Bénédicte Martin



Renaud Smaguire



Virginie Perel



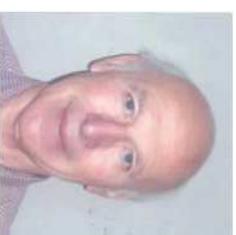
Serge Defrie



Elina Reynaud



Ludovic Robert



Gerard Escoffier



G-Baptiste Palasse



Raphaël Melle



Mylène Aulfort



G-François Trave



Alain Fiquet



L'équipe municipale vous présente  
ses meilleurs vœux

